Date d'impression : 07.12.2011 Révision: 30.11.2011

### 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · Identificateur de produit
- · Nom du produit: <u>CH1 FC5</u>
- · Code du produit: RD1501
- · No CAS:

7757-82-6

· Numéro CE:

231-820-9

- · Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Uniquement pour analyse chimique
- · Emploi de la substance / de la préparation

Analyse chimique analyse chimique

- · Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

Water Kits Supply

ZT

Pyrène Aéro Pôle

Téléport 3

65290

Juillan

France

contact@water-kits.fr

- · Service chargé des renseignements: Product safety department
- · Numéro d'appel d'urgence: During normal opening times: +335 62 95 17 94

#### 2 Identification des dangers

- · Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

La substance n'est pas classifiée selon le règlement CLP.

- · Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE Néant.
- · Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement: Néant.
- · Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
- · Pictogrammes de danger néant
- · Mention d'avertissement néant
- · Mentions de danger néant
- · Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT**: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

### 3 Composition/informations sur les composants

- · Caractérisation chimique: Substances
- · No CAS Désignation

7757-82-6 sulfate de sodium

- · Code(s) d'identification
- · Numéro CE: 231-820-9

FR

Date d'impression : 07.12.2011 Révision: 30.11.2011

Nom du produit: CH1 - FC5

(suite de la page 1)

### 4 Premiers secours

- · Description des premiers secours
- · Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- · Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- · Indications destinées au médecin:
- · Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

#### 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- · Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Pas nécessaire.
- · Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

- · Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir par moyen mécanique.
- · Référence à d'autres sections

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### 7 Manipulation et stockage

- · Manipulation:
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · *Utilisation(s) finale(s) particulière(s)* Pas d'autres informations importantes disponibles.

Date d'impression : 07.12.2011 Révision: 30.11.2011

Nom du produit: CH1 - FC5

(suite de la page 2)

### 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail: Néant
- · Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- · Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux: Pas nécessaire.

### 9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physi · Indications générales	iques et chimiques essentielles		
· Indications generales · Aspect:			
Forme:	Solide		
Couleur:	Non déterminé.		
· Odeur:	Caractéristique		
· Seuil olfactif:	Non déterminé.		
· valeur du pH:	Non applicable.		
· Changement d'état			
Point de fusion:	Non déterminé.		
Point d'ébullition:	Non déterminé.		
· Point d'inflammation:	Non applicable.		
· Inflammabilité (solide, gazeux):	La substance n'est pas inflammable.		
· Température d'inflammation:			
Température de décomposition:	Non déterminé.		
$\cdot$ $Auto-inflammation:$	Non déterminé.		
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.		
· Limites d'explosion:			
Inférieure:	Non déterminé.		
Supérieure:	Non déterminé.		

(suite page 4)

Date d'impression : 07.12.2011 Révision: 30.11.2011

Nom du produit: CH1 - FC5

	(suite de la pag
· Pression de vapeur:	Non applicable.
· Densité à 20°C:	1,688 g/cm³
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur.	Non applicable.
· Vitesse d'évaporation	Non applicable.
· Solubilité dans/miscibilité avec	
l'eau:	Insoluble
· Coefficient de partage (n-octanol/ed	au): Non déterminé.
· Viscosité:	
Dynamique:	Non applicable.
Cinématique:	Non applicable.
· Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	0,0 %
VOC (CE)	0.00 %
Teneur en substances solides:	100,0 %
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 10 Stabilité et réactivité

- · Réactivité
- · Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- $\cdot \textit{Conditions \`a \'eviter} \textit{ Pas d'autres informations importantes disponibles}.$
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

#### 11 Informations toxicologiques

- · Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë:
- · Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

7757-82-6 sulfate de sodium

Oral LD50 5989 mg/kg (souris)

- · Effet primaire d'irritation:
- · de la peau: Pas d'effet d'irritation.
- · des yeux: Pas d'effet d'irritation.
- · Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.
- · Indications toxicologiques complémentaires:

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

La substance n'est pas soumise à l'obligation de marquage selon les dernières listes CEE en vigueur.

### 12 Informations écologiques

- · Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)

Date d'impression : 07.12.2011 Révision: 30.11.2011

Nom du produit: CH1 - FC5

(suite de la page 4)

- · Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (classification selon liste): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- · Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation: De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.
- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14	4 1	nj	ormat	ions	rela	tives	au i	transport
----	-----	----	-------	------	------	-------	------	-----------

14 Injornations retaitives an transport	
· No ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· Nom d'expédition des Nations unies · ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	néant
· Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	néant
· Dangers pour l'environnement: · Marine Pollutant:	Non
· Précautions particulières à prendre par l'utilisate	r <b>ur</b> Non applicable.
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	e <b>la</b> Non applicable.
· ''Règlement type'' de l'ONU:	-

### 15 Informations réglementaires

· Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

#### 16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Service établissant la fiche technique: Product safety department

(suite page 6)

Page: 6/6

### Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 07.12.2011 Révision: 30.11.2011

Nom du produit: CH1 - FC5

(suite de la page 5)

#### · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

ICAO: International Civil Aviation Organization
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU) LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent